

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 30.08.2022

CERTIFICAT MEDICAL

VACHE Patrick : certificat médical de contre- indication à l'arbitrage du 24.08 au 31.08.2022.

COURRIERS ARBITRES

LOZACHMEUR Yohan : présent le 24 Septembre au test TAISA. Réponse faite.

PAILLET Stéphane : demande de précision au niveau de la date (attestation professionnelle).

SABIN Christophe : présent le 03.09.2022.

COURRIERS CLUBS

F C MAS RILLIER : candidature pour une formation d'Arbitre Assistant Semi Officiel.

C S BELLEY : candidature pour une formation d'Arbitre Assistant Semi Officiel.

AIN SUD : demande de renseignements relatifs à la reprise de l'arbitrage pour un ancien arbitre.

BOURG SUD : récusation d'arbitres.

ATT OYONNAX : récusation d'arbitres.

EN CAS D'EMPÊCHEMENT DE DERNIERE MINUTE (PROBLEME FAMILIAL OU AUTRE) LES ARBITRES DOIVENT IMPERATIVEMENT PREVENIR LE RESPONSABLE DES DESIGNATIONS EN PRIORITE SOIT PAR TELEPHONE, SMS OU E-MAIL.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

RENTREE DES ARBITRES 10 SEPTEMBRE 2022

POUR LES ARBITRES D1, D2, D3 et AA + Candidats Ligue Séniors

JOURNÉE DE RENTRÉE DES ARBITRES DE FOOTBALL DU DISTRICT DE L'AIN – SAISON 2022 / 2023

CONVOCATION

Par la présente vous êtes convoqué,
le samedi 10 septembre 2022 au stade de REPLONGES (Stade Madeleine - Route de Pont de
Veyle – 01750 REPLONGES) à 8h20 dernier délai pour l'accueil.

Déroulé de la journée :

Tous les arbitres doivent se mettre en tenue de sport avant le début de la journée, être prêt à 8h30.

La journée se terminera à 12h45 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h20-12h45 est obligatoire)

Veuillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. (DONT 1 stylo)

RENTREE DES ARBITRES 24 SEPTEMBRE 2022

POUR LES ARBITRES RATTRAPAGES D1, D2, D3 et AA

POUR LES ARBITRES Féminines, D4, Séniors Stagiaires, Jeunes arbitres, Jeunes Stagiaires

JOURNÉE DE RENTRÉE DES ARBITRES DE FOOTBALL DU DISTRICT DE L'AIN – SAISON 2022 / 2023

CONVOCATION

Par la présente vous êtes convoqué,
le samedi 24 septembre 2022 au stade de REPLONGES (Stade Madeleine - Route de Pont de
Veyle – 01750 REPLONGES) à 8h20 dernier délai pour l'accueil.

Déroulé de la journée :

Tous les arbitres doivent se mettre en tenue de sport avant le début de la journée, être prêt à 8h30.

La journée se terminera à 12h45 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h20-12h45 est obligatoire)

Veuillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. (DONT 1 stylo)

DOSSIER RENOUELEMENT DE LICENCE

On vous rappelle, que le dossier de renouvellement de licence doit être effectué par le renvoi du dossier médical avec présences des différents tests/examens complémentaires demandés, en plus des documents administratifs directement au District de l'Ain de Football (documents présents sur le site du District de l'Ain dans l'onglet « Arbitrage » et « Documents »).

Uniquement la demande de licence est à effectuer auprès de votre club d'appartenance.

FORMATION INITIALE ARBITRE

La première formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Samedi 29 Octobre sur la journée
- Dimanche 30 Octobre sur la journée
- Mardi 1er Novembre sur la journée (examens théorique et pratique)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature.

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2022/2023 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officielle**

- CHATILLON EN MICHAILLE (VALSERINE FC) = Vendredi 09 Septembre à 18h30
- POLLIAT (FC BRESSANS) = Mercredi 14 Septembre à 18h30
- FEILLENS = Samedi 17 Septembre à 10h00
- MARBOZ = Mercredi 21 Septembre à 18h30
- BELLEY = Lundi 26 Septembre à 18h30
- MIRIBEL (LE MAS RILLIER) = Mercredi 05 Octobre 2022 à 18h30

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se **présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.**